

# 15 Propositions

pour une France solidaire  
dans le monde en 2017

**actionaid**  
pour des peuples solidaires



PRENONS  
le **PARTI**  
de la   
**SOLIDARITÉ**



## PROPOSITION N°10

**Soutenir politiquement et financièrement, de manière spécifique et prioritaire, l'agroécologie paysanne qui permet un partage juste et durable des ressources et des revenus ainsi qu'un accès digne à l'alimentation, dans le cadre de la législation nationale, au sein de l'Union Européenne (UE), au niveau international l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA), Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et dans les soutiens de la France pour des initiatives et projets de développement à l'étranger.**

**A** lors que les secteurs agricoles, en France comme dans de nombreux pays dans le monde, connaissent des crises récurrentes, et que certains modèles de production portés notamment par l'agro-industrie ont montré leurs limites tant sociales, qu'environnementales ou économiques, la transition vers un modèle plus durable est urgente. Dans le monde, les productrices et producteurs des agricultures familiales et paysannes produisent la grande majorité de l'alimentation, mais représentent aussi la majorité des 795 millions de personnes qui souffrent de la faim. Dans ce contexte, l'agroécologie paysanne est le levier adapté pour la souveraineté alimentaire, qui inclut un juste partage des revenus, une gestion durable des ressources, et agit efficacement contre le dérèglement climatique : c'est cette voie qui doit être soutenue par la France.



***Nous appelons les candidat-e-s aux élections présidentielle et législatives de 2017 à démontrer leur volonté politique de répondre à ces enjeux et ainsi à s'engager solennellement à :***

**➤ Mettre un terme au soutien de la France aux initiatives qui privilégient les multinationales de l'agro-industrie au détriment des agricultures familiales.** En effet, la France a, ces dernières années, multiplié ses participations dans des initiatives en faveur des multinationales de l'agrobusiness à l'encontre du développement durable, de la lutte contre la faim et des agricultures familiales. Par exemple, avec 694 millions d'euros d'intentions déclarées, la France est le troisième contributeur de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN), une initiative lancée par le G7 en 2012 et censée sortir de la pauvreté 50 millions de personnes en Afrique en « libérant le pouvoir du secteur privé » et en particulier des

1) Voir notamment : *La Faim un business comme un autre* - ACF, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam- octobre 2014 (LIEN), *Bilan d'étape de la Nouvelle Alliance* -ACF, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam- juin 2015 et septembre 2016, *Hold-up sur les terres d'ActionAid* en mai 2014.

multinationales. L'initiative encourage le développement de projets portés par des entreprises internationales et favorise ainsi la prise de contrôle du secteur agricole africain par ces acteurs au détriment des populations locales<sup>1</sup>. Une autre initiative, l'Alliance Globale pour l'agriculture intelligente face au climat (GACSA), est dépourvue de garde-fous et de critères pour éviter les fausses solutions climatiques et un tiers de ses membres sont des géants des semences et des intrants chimiques qui profitent de cet espace pour diffuser leurs technologies. La France doit se retirer de ce type d'initiative.

➤ **Mettre l'agro-écologie au centre des politiques et initiatives soutenues par la France et en assurer la promotion dans les espaces internationaux.** La France a développé son « projet agroécologique ». Cette initiative doit être poursuivie en définissant plus précisément les pratiques et modèles agricoles promus de manière à garantir la cohérence avec les principes de l'agro-écologie paysanne et éviter le « greenwashing » observé avec le concept d'« agriculture intelligente face au climat » par exemple. Ce besoin de définir des critères d'inclusion et d'exclusion de certaines pratiques (OGM, herbicides au glyphosate, insecticides au néonicotinoïde) est également urgent pour l'initiative « 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat », lancée par la France lors de la COP21 et inscrite à l'agenda des solutions. Plus largement, l'agroécologie paysanne doit être une priorité de la stratégie sécurité alimentaire de la France et des politiques et initiatives de développement qu'elle soutient financièrement, notamment *via* l'Agence Française de Développement. Face aux nombreux pays et acteurs qui promeuvent des pratiques agricoles climaticides, la France doit se positionner comme un moteur de la transition agroécologique dans les espaces internationaux. La France peut pour cela renforcer les actions du groupe des pays des « Amis de l'Agro-écologie » et la dynamique des Symposiums sur l'agro-écologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition organisés en 2014 et 2015, soutenir une dynamique de promotion de l'agroécologie au sein du CSA, et promouvoir auprès de la FAO l'idée que l'agroécologie paysanne fasse l'objet de plans et de budgets dédiés.

➤ **Assurer un rôle majeur des organisations paysannes y compris des organisations de femmes paysannes dans la conception et la gouvernance des politiques et initiatives soutenues par la France.** Les producteurs-trices des agricultures familiales et paysannes produisent la grande majorité de l'alimentation dans le monde. Pourtant, ils restent aujourd'hui insuffisamment soutenus et directement menacés par le secteur privé qui captent financement, espaces de dialogue et bénéficient de politiques publiques et d'initiatives dédiées. Le développement d'un système alimentaire juste et durable ne peut se faire sans la pleine participation des organisations paysannes dans la conception et la mise œuvre des politiques et initiatives concernant les problématiques clés pour l'agriculture : gouvernance foncière, semences, cadrage des pratiques agricoles soutenues, gestion des ressources naturelles, accès au marché... Les femmes sont les premières productrices de nourriture dans le monde mais ayant un accès plus faible aux moyens de productions que les hommes, elles sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Parce qu'elles sont à la fois les premières concernées et les actrices du changement, il ne peut y avoir de politique efficace en faveur de l'agroécologie paysanne sans que les organisations paysannes y compris les organisations de femmes participent aux espaces de discussion et de décision.

➤ **Soutenir la réorientation de la recherche vers des projets de recherche en agroécologie définis depuis la base et impliquant les productrices et producteurs familiaux.** L'agroécologie promeut des formes innovantes de coopération entre productrices-teurs et chercheuses-rs. La France doit donner la priorité de son soutien à une recherche qui associe les productrices-teurs des pays en développement, se penche sur les pratiques et modèles agro-écologiques qui correspondent à leurs besoins, reconnaisse les savoir-faire traditionnels et paysans et développe les échanges sur les pratiques et techniques agro-écologiques accessibles et abordables. Cette priorité à la recherche en agroécologie doit être concrétisée tant dans les organismes français (CIRAD, IRD, INRA, etc.) que dans l'implication française dans des partenariats et consortiums internationaux (CGIAR).